

**LES JAULNY, LES ARMOISES  
ET LEUR CHÂTEAU**

**DU MÊME AUTEUR,**

*La conjuration de l'abbaye de Saint-Benoît-en-Woëvre*, éditions JALON,  
2022

*Thiaucourt et Regniéville, hommes de 1914-18*, 2018

*Bréhain après Morhange, le suaire de soixante soldats inconnus*, 2016

*Mont près Bourbon-Lancy en 1534, un terroir et des hommes*, 2015

*Les Thiaucourt, grands commis des souverains lorrains*, 2009

*Jaulny, Armoises et consorts . . .*, 1994

*300 ans chez les Châteaux, vigneron et cheminots  
du Rupt-de-Mad*, 1985

Photomontage de couverture fait sur la base d'un tableau d'Alfred Renaudin (1866-1944) «*Pêcheur dans une barque à Jaulny*» et des blasons des Jaulny et des Armoises, réalisés par M. Châteaux (© M. Châteaux).

**LES JAULNY, LES ARMOISES  
ET LEUR CHÂTEAU**

**MAURICE CHÂTEAUX**



Éditions JALON, 2022  
editions-jalon.fr

© 2022, Maurice Châteaux. Tous droits réservés.  
ISBN 978-2-491068-42-4  
Dépôt légal : avril 2022

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 11 de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

*«Toute histoire renvoie aux préoccupations de l'époque où elle s'écrit.»*

***Hervé Leuwers, professeur à l'Université Lille III***



## AVANT-PROPOS

*Jaulny et son château, l'un des buts de visite les plus remarquables et suggestifs du parc régional de Lorraine, demeure à la fois objet de curiosité et sujet de passion.*

*Bien qu'il ait inspiré artistes et poètes, son principal attrait reposait et repose encore, il faut bien le reconnaître, sur le thème accrocheur de Jeanne La Pucelle et de son avatar supposé, Claude, alias Jeanne des Armoises.*

*Ces héroïnes ont fasciné écrivains, cinéastes et médias et ont largement contribué à la réputation de Jaulny et de son château, fondée sur le postulat qu'elles constitueraient un seul et même personnage : sa châtelaine.*

*Contrevenant à ce discours singulier qui prospérait depuis près d'un siècle, l'édition de 1994 de « Jaulny, Armoises et consorts... », fut dans les premiers travaux à établir, archives à l'appui, ce qu'avait été en réalité la Terre de Jaulny et quelles familles seigneuriales l'avaient possédée au cours de l'histoire.*

*Il révélait que les Armoises ne s'installaient au château qu'au temps d'Henri IV, donc bien trop loin du cœur de cible (le 15<sup>ème</sup> siècle). La théorie de la présence de Jeanne d'Arc (ou d'une usurpatrice) à Jaulny, s'effondrait. Ces conclusions étaient bâties sur un rigoureux maillage de preuves, assemblées au fil de longues années de recherches.*

*À l'aube de jours nouveaux pour le château et face à quelques retours de ces théories à sensation, un toilettage de l'étude de 1994 s'imposait. Cette mise à jour ne revient aucunement sur les conclusions auxquelles conduisent irrémédiablement les archives !*

**L'auteur**





**848 – L'ACTE DE NAISSANCE  
DE JAULNY**



## Le village gaulois, la Villa de Gallinus et le domaine de Fredal

L'étude historique des noms de lieux permet de penser que le toponyme de "JAULNY" est l'héritier de celui de "GALLINIACUM". Ce toponyme est utilisé pour la première fois dans une charte de l'abbaye de Gorze en 848, au temps du roi de la Francie médiane Lothaire 1<sup>er</sup>, pendant qu'en vertu du traité de Verdun de 843, Charles le Chauve règne sur la Francie occidentale et Louis le Germanique sur l'Est de l'empire de Charlemagne. Etymologiquement, il signifie : "*le domaine de Gallinus*" ou celui de "*Geluni*", noms à consonance germanique mâtiné de sonorités gauloises.

Même si son étendue ne recouvre pas exactement le territoire actuel de la commune, on admet cependant d'une façon générale que c'est le nom de la villa gallo-romaine (*Galliniacum*) qui a donné son nom au village de Jaulny. Par la suite, cette grande villa aura pu être démembrée partiellement par les colons germaniques des cinq, sixième ou septième siècles, lorsqu'ils fonderont en amont la "*curtis*"\* de Théobald" (Thiaucourt), au sud, la "*curtis* de Teuto" (Tautecourt) et, en aval, la "*curtis* de Ragimbert" (Rembercourt), elle-même accolée à la "*villa de Buriago*" (Buret) (1)<sup>1</sup>.

Les différents terroirs proches de Jaulny ont livré au 19<sup>ème</sup> siècle de nombreux vestiges attribués aux gallo-romains (tuiles, sépultures etc.), notamment aux lieux-dits "*en Devigné*" et au bois de "*Rupt*" (2). Cependant, la présence sur le site d'un village celtique devenu gallo-romain, puis mérovingien, présumée par l'étymologie, ne pourra être prouvée avec certitude que par d'éventuelles fouilles archéologiques en bonne et due forme.

En 1980, des traces d'habitat préhistorique ont été découvertes au lieu-dit "La Pelouse", promontoire calcaire lové dans une boucle resserrée du Rupt-de-Mad faisant pièce au château de Jaulny, édifié sur la falaise d'en face. La datation de ces vestiges s'étale

---

<sup>1</sup> Le numéro entre parenthèses renvoie à celui de l'auteur cité à la bibliographie. L'astérisque signale un mot expliqué au glossaire.

entre 6 000 et 9 000 ans avant Jésus-Christ (le mésolithique) et 750 et 1.800 ans avant notre ère, âge du bronze (1)<sup>2</sup>.

L'omniprésence de cavités, souterrains et grottes, attestée de longue date dans le sous-sol calcaire de Jaulny et de son château, n'excluent donc nullement que ces abris naturels aient servi d'habitat troglodytique ou de refuge à la période préhistorique, avant d'être utilisés comme carrières souterraines, caveaux et autres celliers, aux époques ultérieures. Les deux sites sont parfaitement identiques au plan géologique.

Au-delà de ces spéculations, donc, c'est seulement la toponymie et quelques prédispositions physiques du site, qui, pour l'instant, accréditent l'idée que le chef-lieu du domaine de Gallinus, possédé par Fredal et sa famille en 848, soit l'héritier d'un village celtique romanisé (un "*vicus*"\*), ancêtre du futur Jaulny. Si c'est le cas, il est facile d'attribuer la fondation d'origine à des membres de la tribu gauloise des Leuques, virtuellement en relation étroite avec des transfuges tardifs de l'oppidum délaissé de "*Grand-Fontaine*" (1).

Les colonisateurs francs, prédécesseurs du « clan Fredal », se seraient ainsi trouvés aux siècles de déliquescence de l'empire, en présence d'un embryon du village remontant certainement à l'antiquité, au centre d'un vaste domaine consacré déjà à la culture des céréales et à l'entretien possible d'un premier vignoble (lequel ne disparaîtra qu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle) (1).

En revanche, l'hypothèse d'un lieu de culte primitif, christianisé dès le règne de l'Empereur Constantin (4<sup>ème</sup> siècle) (1) ne semble pas pouvoir être catégoriquement assurée. En effet, certains détails architecturaux et les devis de travaux du 18<sup>ème</sup> siècle montrent qu'avant l'inversion de la fin du 17<sup>ème</sup> ou de la première moitié du 18<sup>ème</sup> siècle, l'entrée de l'église de Jaulny, semble toujours s'être trouvée ouverte à l'Ouest et non à l'Est ; témoignant, dès l'origine, d'un chœur « orienté », conforme aux canons architecturaux

---

<sup>2</sup> Les fouilles de sauvegarde organisées en vue ou lors du percement de la ligne à grande vitesse SNCF à partir des années 2003–2004, n'ont pas révélé de gisement archéologique d'envergure en tant que tel sur le territoire-même de Jaulny mais plutôt sur celui de Prény, à-proximité de Tautecourt, l'ancienne ferme de l'Abbaye prémontrée de Saint-Marie-Aux-Bois.